



## Formulaire de demande d'abattage d'arbre(s)

Commune de Servion  
Bureau technique

Autorisation communale pour demande d'abattage d'arbre(s) selon l'art. 5 s. LPNMS, l'art. 15 s. RPLNMS et le règlement communal sur La protection des arbres du 11 décembre 2018.

**AFFICHAGE AU PILIER PUBLIC : DU** 03.04.19 **AU** 23.04.19

**Les oppositions éventuelles sont à adresser durant le délai de publication à la  
Municipalité de Servion (Chemin du Clos-Joli 2 – 1077 Servion).**

### ABATTAGE(S) DEMANDE(S)

Adresse : Rte de Servion 7, 1080 Les Cullayes

N°(S) de parcelle(s) : 2083 + 2081

N° ECA : 1051 + 1053

Essence(s) : 1 Sapin + 2 pommiers

Diamètre du tronc à 130 cm du sol :  $\varnothing$  75cm (sapin) + 43 et 34 cm (pommiers)

### PROPRIETAIRE DU BATIMENT – REGIE IMMOBILIERE

Destinataire des factures

Prénom, nom : Carole Emery + Marinette Emery

Adresse : Rte de Servion 7 et 3

NP et Localité : 1080 Les Cullayes

Coordonnées : ☎

@

### REQUERANT

Destinataire des factures

Prénom, nom : Carole Emery

Adresse : Rte de Servion 7

NP et Localité : 1080 Les Cullayes

Coordonnées : ☎

@

*Si autre destinataire des factures, à compléter :*

Prénom, nom :

Adresse :

NP et Localité :

Coordonnées : ☎

@

## MOTIF(S) ABATTAGE(S) DEMANDE(S)

Le sapin est devenu beaucoup trop imposant, trop près de la façade, dangereux pour le bâtiment par grosses tempêtes.  
Les 2 pommiers sont gangrenés par le gel.

## PLANTATION(S) COMPENSATOIRE(S) (Position(s) à indiquer sur le plan de situation)

Essence(s) prévue(s): 1 Cognassier et 2 pommiers

Taille: ~ 1.50 m

Délai de plantation: automne 2019

En cas de non compensation, une taxe, oscillant entre Fr. 100.- et Fr. 5000.-, sera perçue, conformément à l'article 11 du règlement communal sur la protection des arbres.

## DATES ET SIGNATURES

Propriétaire	Requérant	Destinataire de la facture
C. Emery Date 21.03.2019	C. Emery Date 21.03.2019	C. Emery Date 21.03.2019
Marinette Emery A. Emery 21.03.2019 Signature	Marinette Emery A. Emery 21.03.2019 Signature	Signature


## DOCUMENTS A JOINDRE A LA DEMANDE

- 1X** Le présent formulaire dûment rempli et signé
- 1X** Extrait du cadastre avec indication de l'emplacement du ou des arbre(s) concerné(s) ainsi que la ou les compensation(s) prévue(s)  
Lien vers le guichet cartographique cantonal : [https://www.geo.vd.ch/theme/localisation\\_thm](https://www.geo.vd.ch/theme/localisation_thm)
- 1X** Photographie(s) du ou des arbres concerné(s)

**Tout dossier incomplet sera retourné à son expéditeur avant d'être traité**





	<b>COMMUNE DE SERVION</b>	<b>1:500</b>	<b>Titre:</b>	<b>Date:</b> 02.04.2019
			<b>Commentaire:</b> Ce plan ne représente pas toutes les canalisations souterraines en service, et n'engage pas la responsabilité de la Commune. La position des câbles d'éclairage public, des égouts, des conduites de gaz et d'eau peut être approximative. La position exacte est à déterminer par sondage. Pour la position des câbles Romande Energie SA, Swisscom et Cablecom s'adresser aux services concernés.	